

# Mission de recensement des corbs et mérous dans le Parc national des Calanques

Nicolas CHARDIN, Directeur adjoint du Parc, remercie le GEM pour cette mission qui a été un véritable partenariat avec une excellente collaboration entre les agents du Parc et les plongeurs du GEM.

La mission financée par le Parc, qui assurait la logistique, s'est déroulée sur 2 zones : la zone Calanques (entre Marseille et Cassis) et la zone La Ciotat.

## Zone La Ciotat

Responsable scientifique : Anne GANTEAUME

Dates : du 05 au 07 octobre 2018

Participants : 7 à 10 plongeurs en fonction des sites

Comme les missions précédentes, 8 sites ont été prospectés en plongée sous-marine par relevés visuels, de la surface jusqu'à environ 50 m de profondeur. Cette onzième mission d'inventaire des mérous dans le golfe de La Ciotat (zone protégée seulement depuis la création du Parc national des Calanques en 2012) a confirmé la diminution de l'effectif total des mérous bruns observés sur les sites de La Ciotat (47 individus recensés), déjà constatée en 2017 avec 48 mérous recensés au total (-41 % par rapport à 2014), en particulier sur des sites autrefois très fréquentés par cette espèce comme la pierre des Rosiers (26 individus en 2014 vs 5 individus en 2018). Une telle diminution de la population pourrait s'expliquer par une augmentation du braconnage depuis

2014, une augmentation des captures par la pêche professionnelle (une enquête auprès des pêcheurs pourrait permettre d'obtenir des informations précieuses) ou par une désertion de certains sites au profit d'autres sites non échantillonnés lors des missions d'inventaire comme le site du Barancan par exemple, entre la balise et le Bec de l'Aigle (il serait intéressant de réaliser une prospection des sites annexes en périphérie de la zone échantillonnée).

Concernant la structure démographique, il a été mis en évidence cette année l'absence d'individus des petites classes de taille (< 50 cm), une ré-augmentation des effectifs de la classe de taille 50-60 cm et une tendance à la diminution des effectifs de la classe 60-70 cm qui se poursuit. Comme en 2017, le stock de femelles et de mâles matures est en diminution par rapport à 2014, sans pour autant signifier, pour l'instant, un déséquilibre de la population.

Comme lors des précédentes missions GEM sur La Ciotat, aucun corb n'a été recensé. Cependant, la présence d'au moins un individu a été détectée par enregistrement acoustique dans la zone située entre la balise et la digue du chantier naval. Ces dernières années, la présence de quelques rares corbs a également été confirmée par des apnéistes et un club de plongée évoluant dans cette zone.

## Zone Calanques

Responsable scientifique : Sandrine RUITTON

Dates : du 08 au 13 octobre, plus 2 jours supplémentaires, le 18 octobre et le 3 novembre 2018

Participants : 18 plongeurs (GEM et PNCal) au total ont participé à cette mission.

Le recensement de la population de mérou brun et de corb du Parc national des Calanques a été mis en place en 2014 pour la partie « Calanques de Marseille ». Ce recensement est effectué durant la saison chaude, entre fin août et octobre, par relevés visuels en plongée scaphandre et en apnée.

Entre Marseille et Cassis, 10 sites ont été prospectés en plongée sous-marine, de la surface jusqu'à environ 40 m de profondeur. Les 5 secteurs prospectés en apnée en 2014 l'ont été, cette année, en plongée sous-marine faute de pouvoir réunir une équipe d'apnéistes classés CAH comme le demandait le Parc.

En 2018, 182 mérous et 110 corbs ont été recensés entre Marseille et Cassis entre 1 et 40 m de profondeur. Ces observations sont en nette augmentation (74 mérous et 7 corbs en 2014). La profondeur moyenne de rencontre des mérous était de 20,1 m et de 13,7 m pour les corbs. Pour les mérous, la classe de taille la mieux représentée est celle des individus compris entre 60 et 65 cm, ce qui donne une longueur totale moyenne des individus de 63,9

cm. On constate également une bonne représentation des individus des classes de tailles plus petites (entre 50 et 55 cm) et plus grandes (entre 70-75 cm). Le plus petit individu observé mesurait 25 cm et le plus grand 105 cm.

Depuis 2014, nous assistons à une forte augmentation des observations de mérous et de corbs dans le Parc national des Calanques. En 4 ans, nous sommes passés de 7 à 110 corbs et de 74 à 182 mérous. Les corbs observés sont plus nombreux mais localisés au niveau de seulement 5 sites sur les 12 prospectés. Ceci indique probablement des exigences particulières au niveau de l'habitat qui doit être composé de cavités rocheuses et/ou d'éboulis toujours à proximité de l'herbier à *Posidonia oceanica*. Le mérou est beaucoup plus généraliste et a été trouvé dans les 12 sites prospectés.

Une telle augmentation est certainement due, en partie, à la mise en place et à la surveillance du Parc national des Calanques établis depuis 2012. Les efforts de gestion et de protection portent leurs fruits. L'autre facteur favorable est l'existence des moratoires protégeant les mérous et les corbs vis-à-vis de certaines activités de pêche ciblées. Pour le corb, ce moratoire ne date que de fin 2013. La combinaison du moratoire et de la gestion du Parc montre qu'une population de corbs peut augmenter, mais il faudra encore de nombreuses années pour atteindre une population mature avec de nombreux individus de grandes tailles. Le nombre d'observations de mérous de toutes les classes de taille a augmenté. L'évolution des effectifs est remarquable vers les grandes classes de taille avec l'observation d'un nombre significatif de grands mâles qui sont maintenant accompagnés de nombreuses femelles matures. La population de mérous des Calanques a donc un fort potentiel reproducteur. Les petites classes de taille sont également très bien représentées et montrent un renouvellement de la population et un apport de jeunes depuis quelques années, ce qui n'était pas le cas en 2014. D'une manière générale, lors de la mission 2018, nous avons eu une impression très positive sur l'abondance des poissons : gros labres, daurades, barracudas, chapon, mostelles, etc. dans les Calanques.

*Commentaires : la très forte augmentation des observations de corbs et de mérous, entre 2014 et 2018 montre une reconquête des espaces par les individus de ces espèces, et la possibilité de les observer plus fréquemment grâce à la mise place d'une surveillance. Il faut bien localiser les habitats des corbs afin d'y revenir lors des prochaines missions. Dans le Parc national des Calanques, les habitats favorables aux corbs et aux mérous sont très nombreux, ce qui devrait contribuer au développement de leurs populations.*